



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 mars 2025**Délibération n°15/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 mars 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY [Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY],

Mesdames Nicole BONNEFOY, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Subvention de Magelis au CNAM-ENJMIN pour l'organisation du Festival SPAWN !

En 2022, le Cnam-Enjmin, seule école publique entièrement dédiée à tous les métiers du jeu vidéo en France, et SO· Games, l'association des professionnels du jeu vidéo en Nouvelle-Aquitaine, représentant + de 100 acteurs sur la région, se sont associés pour créer un événement unique autour des jeux vidéo, gratuit et ouvert à tous et toutes : **SPAWN !, le festival du jeu vidéo d'Angoulême** avec une demi-journée réservée aux professionnels et une journée grand public.

En tant qu'acteur clé du développement et de l'accompagnement des acteurs de l'industrie du jeu vidéo, Magelis a souhaité contribuer, dès la première édition, à cet événement en apportant une aide tant financière que non financière.

Après avoir rassemblé plus de 800 festivaliers lors de la deuxième édition qui s'est déroulée les 5 et 6 avril 2024, cet événement familial et gratuit revient pour une troisième édition le vendredi 4 et samedi 5 avril 2025 au Cnam-Enjmin.

La programmation de cette nouvelle édition mettra en lumière de nombreux jeux à tester sur place : jeux indés originaux, expériences inédites, réalité virtuelle, challenges..., des échanges avec les créateurs des jeux, des tables rondes et conférences grand public et des spectacles vidéoludiques.

Le budget total prévisionnel de la manifestation est estimé à 46 750 €.

Le Cnam-Enjmin et Magelis partagent ainsi la même ambition de dynamiser la filière des jeux vidéo et d'apporter une animation territoriale qui permette la valorisation des entreprises du secteur et leur développement économique.

Une convention de partenariat établie entre Magelis et le Cnam-Enjmin précise les engagements réciproques au titre de l'édition 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention de partenariat entre Magelis et le Cnam-Enjmin prévoyant un soutien financier d'un montant de 9 600 € au titre de l'édition 2025 du Festival SPAWN ! ;
- autorisent Monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,
Patrick MARDIKIAN



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 mars 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 mars 2025
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 25 Mars 2025

Signé: Le Président